

# Il a défendu 130 salariés face au géant Marine Harvest

Roger Potin, avocat bretois, a défendu avec succès près de 130 ex-salariés de Marine Harvest, à Poullaouen, devant les tribunaux après la chute de l'entreprise il y a dix ans. Il revient sur ce combat.

## Entretien

Roger Potin, avocat.

### Quand avez-vous commencé à travailler pour les salariés de Marine Harvest, à Poullaouen ?

J'ai été sollicité pour devenir avocat-conseil du comité central d'entreprise (CCE). En 2013, le responsable Europe de l'entreprise a annoncé la fermeture de l'usine de Poullaouen. Ça a été très brutal. J'ai participé à toutes les assemblées générales et aux réunions de négociations. J'ai accompagné les salariés jusqu'en 2022 et l'arrêt rendu par la Cour de cassation en leur faveur.

Je connais les salariés un à un, leur vie, et ce qu'ils sont devenus. Certains sont des amis. Nous étions face à un géant mondial. Le pot de terre contre le pot de fer. J'ai trouvé une faille sur la réalité des motifs économiques avancée par l'entreprise.

### Quelle était cette faille ?

Au moment où ils fermaient Poullaouen pour « motif économique », ils avaient décidé de racheter le numéro un mondial de la transformation du saumon : l'entreprise polonaise Morpol. On a donc développé l'argument qui était : pour justifier la réalité du motif économique, il faut prendre en considération les résultats de

l'ensemble du groupe et donc désormais ceux à l'étranger avec Morpol. C'est un argument qui ne tiendrait plus aujourd'hui puisque, depuis la loi travail de 2017, la réalité du motif économique ne s'apprécie que sur le sol français.

### Que sont devenus les salariés licenciés ?

Ils sont nombreux à avoir réussi une reconversion. Certains sont devenus ambulanciers, aides-soignants. D'autres sont restés dans l'agroalimentaire ou ont pris leur retraite. Dans le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), il y avait une prime supra légale. Il y a eu de très belles indemnités, au-delà de 100 000 € pour certains salariés. Cerise sur le gâteau : comme on a contesté ces licenciements, on est passé deux fois à la caisse.

On a obtenu près de quatre millions d'euros sur le volet contestation en justice. Au-delà de la somme, il y a quand même une fierté : c'est d'avoir gagné contre ce numéro un mondial. Il y a une réparation morale par ce jugement.

### Mais un licenciement, ça marque à vie.

Le volet financier ne répare pas tout. Des gens perdent leur emploi et sont totalement déstabilisés. J'ai vu des

couples divorcer. L'usine, c'est votre vie. Pour certains, c'est une famille. Du jour au lendemain, tout s'arrête.

### Pourquoi les plans sociaux ont été si nombreux dans l'agroalimentaire en Bretagne à cette période ?

C'est dû à la mondialisation, au raisonnement à l'échelle d'un groupe. Par exemple, Marine Harvest à Poullaouen, ça tournait jusqu'à l'achat de Morpol. Ils se sont dit qu'ils allaient faire la même chose qu'ici, mais en Pologne, avec une main-d'œuvre cinq fois moins cher. Ils ont décidé de fermer Poullaouen sans discussion.

### Le rapport de force a-t-il changé entre ces grosses entreprises et leurs salariés ?

Oui, je pense. Il y a de plus en plus de difficultés à trouver de la main-d'œuvre, malgré des conditions de travail qui se sont améliorées. Pourquoi ? Il y a peut-être une volonté de travailler ailleurs que dans l'agroalimentaire. C'est peut-être aussi dû aux salaires qui sont restés bas. Il y a une forte diminution des plans sociaux et il n'y a plus beaucoup de fermetures sèches. Pour cause : ça a déjà été fait, on ne va pas le refaire.

Recueilli par Anthony RIO.



Maître Roger Potin a défendu les anciens salariés de Marine Harvest devant la justice.

PHOTO : MAÎTRE ROGER POTIN.

## Agriculteurs, ils aident leurs collègues en difficulté

L'association Solidarité paysans est composée de bénévoles, qui ont un lien direct avec le milieu agricole. Ils ont choisi d'aider leurs pairs confrontés à des problèmes financiers, sociaux et autres.

Le Finistère compte 6 300 exploitations agricoles. Selon les statistiques, environ un millier d'agriculteurs se trouverait en difficulté. Qu'ils s'agissent de tracas administratifs ou de détresse sociale, avec les conséquences humaines que l'on devine.

« Dès qu'un paysan va mal, il se retrouve seul », juge Séverine. La jeune femme, salariée agricole, vient de rejoindre Solidarité paysanne en tant que bénévole.

L'association nationale a une branche finistérienne depuis 2016 et dispose d'un bureau à Briec.

Solidarité paysans est financée par la Région, le Département, la Mutualité sociale agricole, des Fondations. Deux salariés animent un collège d'une trentaine de bénévoles, en majorité des agriculteurs à la retraite ou en activité. Leurs missions ? Ecouter, accompagner les professionnels en difficulté et rompre leur isolement, corollaire très fréquent. En 2023, ils ont suivi 90 paysans dans le Finistère.

### L'aide des pairs

Les agriculteurs sollicitent Solidarité paysans, ils font la démarche de demander de l'aide. « Autrement, ça ne fonctionne pas », estime Yves Créac'h, ancien paysan, bénévole depuis 2015. Il leur est peut-être plus facile de sauter le pas, sachant que ce sont leurs pairs (ou anciens pairs) qui vont leur tendre l'oreille et la main.

Détresse sociale ou morale liée aux pressions diverses, association de deux agriculteurs qui se passe mal, perte de sens du métier, complications liées à l'installation... Les situa-



Jil, Yves Créac'h, Jean-Claude, Séverine, André Le Goc et Jacqueline Gauchet : l'association Solidarité paysans intègre régulièrement de nouveaux bénévoles qui interviennent auprès des agriculteurs en difficulté.

PHOTO : OUEST-FRANCE

tions sont diverses.

### Conjoncturel et structurel

« Ça peut être la conjoncture qui n'est pas bonne, commente Jil, bénévole accompagnateur depuis 2 ans. Le paysan peut aussi être confronté à des difficultés structurelles, aboutissant par exemple à un règlement judiciaire. Souvent, on est appelés un peu tard. On fait les pom-

piers de service, en quelque sorte. Il y a moins de paysans, mais davantage de situations de détresse. »

L'association, « asyndicale », accueille « sans restriction » tous les agriculteurs qui la sollicitent. « On s'appuie sur des partenaires, vers lesquels on peut orienter le cas échéant, détaille Jacqueline Gauchet, salariée et médiatrice. D'autres accompagnements existent, mais

ils sont plus institutionnels. »

Catherine JAOUEN.

Solidarité paysans, hôtel pépinière d'entreprises ZA de Lumunoc'h à Briec. Tél. : 02 29 20 08 09. Jacqueline Gauchet (07 82 19 33 46 - j.gauchet29@spaysans-bzh.org), Benoît Diraison (06 17 32 37 15 - b.diraison29@spaysans-bzh.org).

## Le pari gagnant de Bertrand Delhom

Atteint par la maladie de Parkinson, le Plabennecois vient de réaliser un exploit autour du monde sur le voilier Neptune.

### Solidarités

Depuis plusieurs années, Bertrand Delhom est atteint de la maladie de Parkinson. Aidés par un collectif de dix compagnons, encadrés par un skipper, ils sont revenus en Bretagne après avoir accompli un tour de monde, qui les a conduits en Nouvelle-Zélande, au Cap de Bonne-Espérance, au Cap Horn et en Amérique du Sud. Pratiquement 190 jours de course ! Ils ont terminé à la sixième place sur quatorze participants.

Dans la deuxième étape, celle du Cap Horn, ils terminent même à la quatrième place. Mais au-delà de l'aspect sportif de cette aventure, l'équipe du Neptune vient de réussir un des objectifs de sa mission, celle d'avoir vécu et partagé une expérience humaine hors du commun avec la présence à bord de Bertrand Delhom.

### Une expérience unique

« Bertrand a contribué à faire de ce projet sportif un exemple pour tous ceux qui n'ont pas pu partir. L'important est de faire quelque chose de sa maladie. Nous avons été capables de réussir le grand tour avec la technologie des années 1970 mais des actions plus raisonnables, moins ambitieuses, plus modestes sont également réparatrices », confie Tanneguy Raffray, porteur du projet et skipper du voilier. La dernière étape a été la plus dure pour le Plabennecois, mais resteront gravés dans sa mémoire, le passage du Cap Horn, les quarantièmes rugissants et la



Bertrand Delhom à la barre du voilier « Neptune ».

PHOTO : OUEST-FRANCE

Croix du Sud. La fatigue s'est accumulée, au fil du temps et le traitement médical pratiqué régulièrement n'a pas tenu. « Bertrand a souffert en silence tout en accomplissant son travail d'intendant du bord et responsable de la cuisine. L'organisation lui a permis de profiter de quarts de nuit sur le pont, de prendre part aux manœuvres à partir du cockpit et de barrer avec plaisir cette unité de 20 tonnes. »

À son contact, les équipiers se sont enrichis des différences. Fort de cette expérience Bertrand Delhom et l'équipage vont désormais gérer l'après course. Cette aventure se prolongera dans un projet humanitaire et le bateau deviendra un ambassadeur des maladies neurodégénératives.

## Finistère en bref

### Aides de la Pac : ils dénoncent les retards de versement

Ils sont une vingtaine à se regrouper devant la préfecture du Finistère, à Quimper, hier, sur les coups de 11 h. Drapeaux jaunes de la Confédération paysanne à la main, tous sont venus réclamer le versement d'une des aides de la Pac 2023, le MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques), qui se fait toujours attendre.

Une soixantaine de mises en demeure de payer adressée à l'État a été remise au préfet, qui a reçu les représentants de la Confédération paysanne du Finistère et du Groupe des agriculteurs du Finistère. « Le Premier ministre avait promis que toutes les aides de la Pac 2023

seraient versées le 15 mars, rappelle Yannick Jestin, éleveur de vache laitière à Lameur. Comme par hasard, les MAEC sont les seuls qui ne le sont toujours pas. »

Ces aides, à hauteur de 140 millions d'euros pour la Bretagne, doivent financer la transition vers une agriculture plus durable et permettent « de compenser une perte de salaire, car on produit moins mais mieux », poursuit Yannick Jestin. Les agriculteurs réclament le paiement de l'intégralité des aides avant le 31 mai. « On ne s'interdit pas de poursuivre l'État en justice si rien n'est versé d'ici là. »

### Vol de câbles : des habitants sans téléphone ni internet

Dans la commune de Landeleau, plusieurs dizaines d'habitants sont privés d'internet et de téléphone, après un vol de 300 mètres de câbles téléphoniques en cuivre dans la nuit du mardi 21 mai ou mercredi 22 mai. Des vols localisés sur la route départe-

### « Pavillon bleu » pour le port fluvial de Port-Launay

Port-Launay a obtenu, jeudi, le label « Pavillon bleu » pour son port fluvial.

C'est la seconde année consécutive que la commune obtient le label, pour lequel elle se porte candidate. « Certes il y a des contraintes, mais cela participe à la promotion de la navigation sur le canal de Nantes à

termentale 17, précise le maire de la commune Yvon Coquil. Selon Orange, 109 lignes sont impactées dans la commune. « On espère le rétablissement sous trois semaines », précise l'opérateur, qui annonce avoir porté plainte.

Brest », explique le maire de la commune Gaël Calvar. Le label international de tourisme durable est décerné en France par l'association Teragir. Il récompense les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre une politique de tourisme respectueuse de l'environnement.

### Maire de Penmarc'h : « Les élus méritent le respect »

La fédération du Parti socialiste et l'union des élus socialistes et républicains du Finistère apportent leur soutien à Gwenola Le Troadec, maire de Penmarc'h, qui vient de se mettre en retrait de ses fonctions pour une durée indéterminée (Ouest-France d'hier). « C'est la démocratie qui est menacée lorsque des élus sont menacés, harcelés voire agressés. Par leur comportement agressif, certains de nos concitoyens sapent les fondements mêmes de la Répu-

blique sans même se poser la question de l'avenir de nos institutions lorsque plus personne ne voudra se présenter aux élections municipales », écrivent les Socialistes dans un communiqué. « Les élus méritent le respect. Garants de l'intérêt général, leurs décisions peuvent être critiquées, mais toujours dans le cadre du débat démocratique. La loi du plus fort, de celui qui impose son point de vue par l'intimidation, c'est le début du chaos [...] »

En ligne !

Pour paraître gratuitement dans Ouest-France, saisissez votre information sur infocale.fr